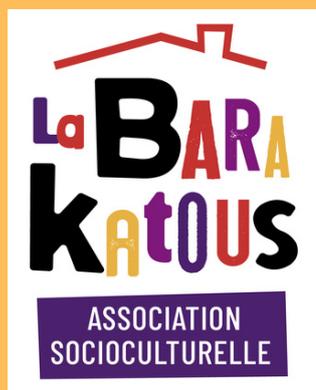


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre association agréée centre socioculturel est une aventure humaine et collective !

Elle anime 4 secteurs sur le bassin de Derval : Enfance, Jeunesse, Adulte-famille, Musique.

Le projet de l'association "La Barakatous" est d'être au plus près des habitants, jeunes et moins jeunes, ainsi que des familles. Nos intentions sont de permettre l'accessibilité, et d'ajuster nos actions et leur développement en lien direct avec les besoins du territoire et de ses habitants.

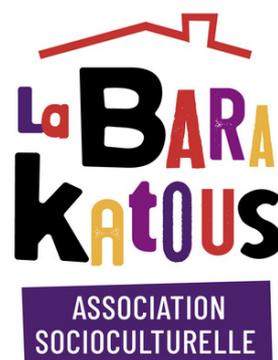
Au-delà, notre projet associatif tient à défendre un socle de valeurs éthiques et morales, dans un esprit de convivialité et de solidarité. Nous voulons permettre à chacun d'ouvrir les portes des possibles.

"La Barakatous" est portée par une très forte implication d'habitants-bénévoles au sein de nombreux projets [Friperie, Transport solidaire, le S.E.L, le Repair café...], et au-delà au niveau du conseil d'administration et des groupes ressources.

Aujourd'hui, la situation économique du monde associatif, entre autre, nous inquiète. De nombreuses baisses de subventions sont annoncées de la part de nos partenaires, les charges ne cessent d'augmenter et on n'attend que nous fassions autant voir plus avec moins ! L'équation est impossible. Demain, les conséquences pourraient impacter directement les habitants et les territoires. Nous sommes mobilisés au côté des mouvements d'éducation populaire pour affirmer aux partenaires financiers que nous sommes des acteurs clés de la cohésion et du lien social, nous comptons sur leur soutien pour que les associations gardent leur dynamique.



“Être bénévole à « La Barakatous » c’est pour nous prendre plaisir dans son engagement. Pas question que cela devienne pesant, telle une contrainte. Pour cela nous sommes accompagné.es par une équipe professionnelle soutenante et des partenaires institutionnels que nous remercions”.



LES CHIFFRES CLÉS 2023

521

Familles
Adhérentes

10€

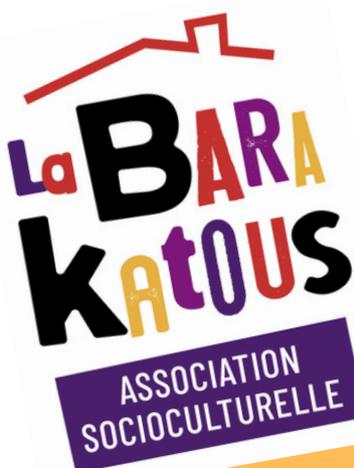
Adhésion
Familiale
annuelle

104

Bénévoles actifs

898

Personnes
adhérentes



Budget 2023

555 200€

3 332,50

Heures
bénévoles

4

Secteurs d'activités
Enfance-Jeunesse
Adulte Familles-Musique

40

Contrats de travail
saisonnier

18

Salariées
permanent.es

SOMMAIRE



UN BÉNÉVOLAT DYNAMIQUE	05
LES ESPACES ET INSTANCES DE PARTICIPATION	06
L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE	07
LE SECTEUR ADULTE FAMILLE	10
LE SECTEUR ENFANCE	13
LE SECTEUR MUSIQUE	16
LE SECTEUR JEUNESSE	18
BILAN FINANCIER	20

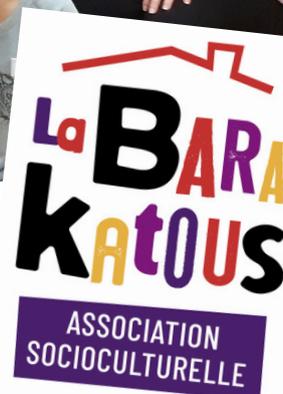
UN BÉNÉVOLAT DYNAMIQUE

104 bénévoles actifs

tout le monde n'est pas sur la photo !!



**3 332,50h
de
bénévolat**



LES ESPACES ET INSTANCES DE PARTICIPATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : LE CA

14 membres
bénévoles
au CA

C'est un espace en charge du pilotage global de l'association. Sa mission est d'assurer la gestion des affaires courantes, l'organisation de l'association et la fonction employeur. Il se nourrit des bilans et propositions des équipes salariées permanentes et agit en cohérence avec le projet associatif.

5 groupes ressources du CA se réunissent pour travailler des éléments afin de faciliter les prises de décisions lors des CA :

- Finance / -Suivi du personnel / -Musique ;
- Vie associative / -Relations extérieures & Suivi de projets.

578h (CA,
groupes
ressources, AG,
rdv divers...)

Co-président.es : Maryvonne AMOSSE
Jérôme COUROUSSE - Elisabeth
MINOUS - Catherine ROBIN
Membres : Valérie BELOEIL - Maryline
CHOUQUET - Amélie DAVID - Elodie
DELEURME - Sylvie HAMON - Gaëlle LE
GOFF - Lydie PLEDEL - Maëlle
PRIGENT - Anatole ROBIN - Benoît
VANONI

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

"L'équipe en quelques chiffres"

18 salariés permanents

=

8,7 équivalents temps plein

40 contrats de travail sur l'année 2023

=

32 animateur.ices saisonnier.es

Mouvement du personnel sur l'année 2023 :

Les arrivées :

- > Janvier : Mathilde BOISTEAU, animatrice responsable Adulte Famille remplacement congé sabbatique en CDD jusqu'à août 2023 ET Morgane FROGER, professeur de musique en CDD jusqu'au 24/06 puis en CDI à partir de septembre 2023 ;
- > Septembre : Mathilde BOISTEAU, animatrice jeunesse en CDD jusqu'à décembre 2023 ;
- > Octobre : Pauline GARCIA-CARPENA, animatrice jeunesse en Contrat d'apprentissage jusqu'à février 2025 ;
- > Décembre : Fanny LARAUD, animatrice responsable Enfance, remplacement congé sabbatique -CDD de 2 semaines-

Congés sabbatiques :

- > Deux congés sabbatiques ont été acceptés :
 - Wendy JOUNY janvier à mi-août 2023
 - Yann GATEAU fin novembre 2023 à début février 2024

Les départs en 2023 :

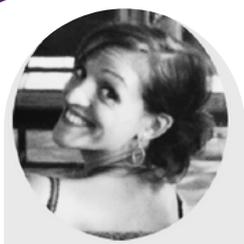
- > Avril Hugues BRIAND
- > Août : Clément HOURST
- > Septembre : Kévin TORCHAUSSE
- > Novembre : Tihpaine SIMIER

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

“La Barakatous” c’est aussi **18 salarié.es permanent.es** qui animent l’association (*administration, animation, musique*).

L’équivalent de 8.9 temps plein.

DU CÔTÉ ADMINISTRATIF



Julie GIRAUDET
*Assistante
administrative
21h/semaine - CDI*



Stéphanie GUIGAND
*Directrice de
l’association
35h/semaine - CDI*



Manuella DUDOUET
*Comptable
prestataire extérieure
2 jours/mois*

DU CÔTÉ DE L'ANIMATION



Hélène AUDION
*Animatrice famille
h/semaine
CDI*



Wendy JOUNY
*Animatrice responsable
Adulte Famille
31.5h/semaine - CDI*



Mathilde BOISTEAU
*Animatrice Famille
35h/semaine - CDD*



Loanne STEINBACH
*Animatrice responsable
Jeunesse
35h/semaine - CDI*



Pauline GARCIA-CARPENA
*Animatrice jeunesse en
contrat d’apprentissage
35h/semaine - CDD*



Yann GATEAU
*Animateur responsable
Enfance
30.5h/semaine - CDI*

DU CÔTÉ DE LA MUSIQUE



Amandine LIMON

Professeure de violon-
piano - atelier
découverte - Mic Mac
6.75 h/semaine - CDI



Soline JOUVENET

Professeure de piano
2 h/semaine - CDI



Nolwenn REVAULT

Professeure de piano
5.25 h/semaine - CDI



Marc BREBION

Professeure de guitare -
Musiques actuelles
8 h/semaine - CDI



Anne-Laure DUPLOMB

Professeure de trompette,
tuba, atelier découverte,
jardin, éveil
5 h/semaine - CDI



Régis GUILLET

Professeur de batterie et
chef de cœur de la
chorale
7.25 h/semaine - CDI



Morgane FROGER

Professeure de formation
musicale
3.75 h/semaine - CDI



Thomas CHAPRON

Professeur de saxophone,
clarinette - Atelier découverte -
Mic Mac -3 h/semaine - CDI



**Stéphanie
BOURGEOIS-LANG**

Professeure
d'accordéon - Atelier
découvertes
6 h/semaine - CDI

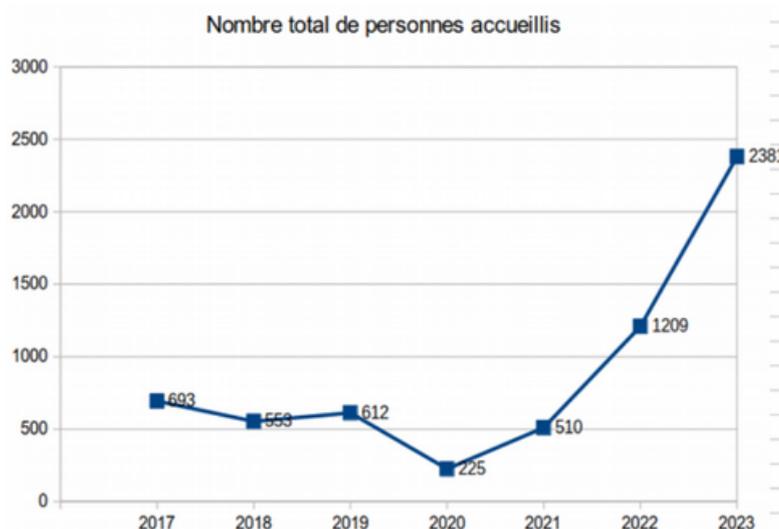
LE SECTEUR ADULTE-FAMILLE



Fréquentation :

On note une belle explosion de la participation des habitants aux actions du Secteur Adulte/ famille.

Elle est directement liée à l'ouverture des "Matins au 12" et à la comptabilisation des passages à la Friperie.



5 Repair café, 2 Troc SEL, 98 jours d'ouverture des "Matins au 12", 96 jours d'ouverture de la Friperie sont autant d'opportunités pour que les habitants sortent de chez eux et aient accès à des services de proximité en milieu rural !

Cette offre est complétée par des services récurrents au service des habitants :

- Le transport solidaire fonctionne 7j/7
- La Donnerie est ouverte 7j/7 et 24h/24.
- Les échanges peuvent être demandés tout au long de l'année au SEL.
- Un suivi hebdomadaire est proposé par l'accompagnement scolaire.

Les actions du secteur Adulte/famille participent clairement à :

- Favoriser le lien social et les rencontres.
- Développer des modèles d'actions vertueux socialement et écologiquement.
- Donner des coups de pouce aux habitants ayant des difficultés.



UN SECTEUR BASÉ LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Le secteur Adulte/ famille se déploie grâce aux forces vives du territoire: les habitants eux-mêmes.

Pas de projet sans habitants, pas d'habitants, pas de projet !

Le rôle de l'animatrice salariée est d'accompagner les habitants dans le montage et le suivi du projet, et non pas d'animer à la place des habitants.



En 2023, on peut prendre pour exemple la mise en place de l'Accompagnement Scolaire. Grâce à 7 habitantes motivées qui souhaitent voir perdurer ce service qu'elles portaient précédemment, avec l'association Coup de Pouce, sur les communes sans pour autant en assumer les charges. Depuis la rentrée, c'est 5 enfants accompagnés.



2 754.50h de bénévolat

87 bénévoles actifs

5 projets d'habitants

Repair
café

Accompagnement
scolaire

FRIPERIE

S.E.L

TRANSPORT
SOLIDAIRE

PRENDRE SOIN DU BÉNÉVOLAT

Monter en compétence grâce à la formation :

A quoi bon accueillir beaucoup de bénévoles si ils sont mal accueillis ?!

Une réflexion particulière est menée à La Barakatous pour accueillir et accompagner les bénévoles :

- Chaque nouveau bénévole est rencontré individuellement et peut essayer et arrêter son bénévolat quand il le souhaite.
- Des formations sont proposées dans l'année. En 2023 ont été proposés :
 - Une formation sur l'Accueil de la diversité s'est mis en place, 24 bénévoles ont été formé au total.
 - Une formation Conseil en image a été suivie par 5 bénévoles de la Friperie,
 - Grâce à l'UDAMS 3 conductrices se sont formées à la prévention routière, -
 - Avec le CSCi des bénévoles de l'accompagnement scolaire ont pu également se former. Ce sont des petits plus qui valorisent l'engagement...

La rencontre et la convivialité :

Le repas des bénévoles en octobre 2023 a rassemblé 37 bénévoles. C'est un évènement fédérateur qui d'année en année devient comme « tradition » à ne pas manquer !



LE SECTEUR ENFANCE

A l'accueil de loisirs, il est essentiel que les enfants prennent plaisir en jouant, en rêvant, en découvrant, en fabriquant...

Ils sont acteurs de leurs vacances et décident de leurs activités, avec les animateurs qui portent une attention particulière au respect de leurs rythmes et de leurs envies.



23 animateur-ices
- 32 contrats CEE -

22 356 heures de fréquentation

Sur l'été

C'est 3 accueils de loisirs :

- > Juillet (3 semaines) 24 places à Marsac-sur-Don et à Saint-Vincent-des-Landes
- > Juillet et août à Derval (fermeture du 7 au 18/08) 48 places



Sur les petites vacances

C'est 1 accueil de loisirs :

- > A Derval, 48 places ouvert sauf la première semaine de Noël



**chaque semaine :
1 intervenant-e
et/ou 1 sortie !!**

Une démarche pédagogique singulière

Plusieurs outils sont mis à la disposition des enfants et des animateur-ices pour que chacun-es puissent vivre ses vacances comme il le souhaite, découvrir le fonctionnement d'un collectif et découvrir de nouvelles choses :

- **une réunion quotidienne** pour jouer ensemble, réguler les problèmes et décider de ce que l'on va faire
- **l'aménagement de différents espaces** permet aux enfants de pouvoir faire ce qu'ils veulent en autonomie.
- **des règles de vie claire et une échelle de sanctions connues et de tous et toutes** permet à l'équipe d'animation de poser un cadre sans avoir à s'énerver.
- **un atelier de création artistique est en libre accès** sur chaque accueil de loisirs permettant aux enfants de bricoler librement.
- une réflexion collective et une attention particulière sur les questions de **consentement**.

Zoom sur les fréquentations :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fréquentation	22 213 h	31 496 h	21 188 h	22 737 h	32 329 h	22 356 h

- La fréquentation 2023 pose une baisse significative liée directement aux décisions posées début 2023 afin de retrouver une situation financière pérenne face à un situation financière déficitaire depuis le fusion des deux communautés de communes :
 - l'arrêt des séjours, baisse du temps de travail du poste Animateur responsable Enfance de 25% / fermeture de deux semaines sur le mois d'août.

Les constats 2023 partagés :

- Des familles et des enfants globalement satisfaits des accueils de loisirs ;
- Par manque de places sur les petites vacances des familles se retrouvent sans solution de garde (48 places disponibles sur les petites vacances : 16 places -6 ans / 32 places 7 ans et plus) ;
- Difficulté de recrutement d'animateur-ices sur les vacances depuis 3 ans, et voir impossibilité de trouver les 3 personnes attendues en direction sur chaque accueil de loisirs d'été ;
- Des candidat-es de plus en plus jeunes et moins expérimenté-es en majorité ;
- Un turn-over sur le secteur : seul-es 2 stagiaires sur 8 formé-es à La Barakatous sont revenus travailler avec leur BAFA complet ;
- Les personnes qui postulent et restent ont souvent des projets professionnels vers l'éducation, le soin ou le social et sont passionné-es par leur travail, mais sont minoritaires ;
- Un certain nombre d'animateurs (non quantifiable) ayant bénéficié de la formation BAFA à un tarif très intéressant avec un financement de la com'com, ne poursuivent pas posant que cela ne leur plaît pas et que ce job est peu rémunérateur.
- Des contrats de travail [Contrat d'Engagement Éducatif-C.E.E] sur une base de forfait journalier et non sur une rémunération à l'heure. Cela est posé comme un frein à l'embauche par de potentiels candidats expérimentés. Le forfait journalier 2023 est de 53€ brut par jour pour un BAFA complet et de 48.70€ pour un stagiaire.
- Face à la rémunération, la durée d'une journée de travail est de 10h avec 1/2h de pause.
- Impossibilité d'embaucher en CEE, une personne qui travaille plus de 80 jours par an dans l'animation ou sous contrat à l'heure dans la même convention collective.

LE SECTEUR MUSIQUE

Le secteur Musique se situe au Pôle Musical rue de Rennes à DERVAL, un lieu spécifiquement aménagé pour accueillir les élèves, leurs professeur.es et les familles.

Des propositions dans la pratique

La pratique individuelle, c'est :

- Cours instrumental dès 7 ans [30mn de cours d'instrument + 45mn de formation musicale]
- Cours Libre dès 14 ans [30 mn de cours d'instrument]



La pratique collective, c'est :

- Jardin éveil
- Eveil musical
- Atelier chant et rythme
- Atelier découverte instrumentale
- Atelier musiques actuelles
- Chorale -*l'air de rien*-

MUSICAP, c'est :

Un accueil personnalisé pour permettre à tout le monde de s'éveiller à la musique. Musicap s'adapte et propose un accompagnement musical à toutes les personnes en situation de handicap moteur, sensoriel, psychique ou mental. Sur 2023, ce sont 3 élèves concernés.



9
professeur.es
de musique

SAISON MUSICALE NBRE D'ÉLÈVES

2023-24 -----	127
2022- 23 -----	135
2021-22-----	119
2020-21-----	123
2019-20-----	129

SAISON 2023/2024 :

70 inscrits en cours individuel (ou binôme)

57 inscrits aux ateliers collectifs

32 semaines de
cours sur une
saison
(septembre à
juin)

Les constats 2023 partagés :

- La coordination pédagogique a été assurée par Clément HOURS en remplacement de Kevin TORCHAUSSE jusqu'en août 2023. Du fait du départ de Kevin, la coordination a été mise "en veille" et assurée par Stéphanie GUIGAND.
- Des événements permettant aux élèves de partager leur répertoire tout au long de l'année ont ponctué la saison musicale. Une porte-ouverte et un temps fort de l'école de musique en juin ont été très appréciés des familles, des élèves et curieux !
- Des tarifs aux familles qui restent élevés comparativement au Conservatoire de la communauté de communes de notre territoire.
- Des familles adhérentes majoritairement au dessus d'un quotient familial de 990. La question de l'accessibilité pour tous reste une problématique à travailler.
- Un modèle économique déficitaire qui demande de l'attention et une mise en réflexion pour les années à venir afin de rendre pérenne l'activité. Pour cela, *entre autre*, un Groupe Musique s'est mis en place au sein du conseil d'administration en lien avec nos partenaires (AR44, Musique et Danse 44 et les écoles de musique du réseau AR44 qui partagent le même constat économique). Chantier à suivre...

LE SECTEUR JEUNESSE



**OUVERT LUNDI
AU VENDREDI
SUR LES
VACANCES**

**2
0
2
3**

**OUVERT MERCREDI
SAMEDI PÉRIODE
SCOLAIRE**



**3 SÉJOURS PROJETS DE
JEUNES AVEC ACTION
D'AUTOFINANCEMENT**

32 JEUNES



Zoom sur les fréquentations 2023 :

**6 253 HEURES
DE PRÉSENCE
JEUNES**

**110 JEUNES
ACCUEILLIS**

**56 FILLES
54 GARÇONS**

Les constats 2023 :

- Des familles et des jeunes globalement satisfaits de l'accueil et des propositions jeunesse ;
- Des heures de fréquentation à la hausse ;
- Des interventions au Collège de Derval un midi par semaine : des retours très positifs ;
- De réelles problématiques liées aux locaux qui peuvent épuiser l'équipe... :
 - Local rue de Rennes : fermeture en novembre 2023 car problème d'infiltration,
 - Local rue l'Abbé du Souchay : utilisation seulement l'été du fait d'un local vétuste,
 - Un nouvel aménagement au pôle musical : seule possibilité pour accueillir les jeunes avec la contrainte de la mutualisation obligeant à déménager et réaménager à chaque ouverture.
- Peu de difficulté de recrutement d'animateur-ices sur les vacances pour ce secteur. Des animateurs, animatrices qui reviennent d'une période à l'autre
- Des jeunes très impliqués dans les projets d'autofinancement : 3 projets de séjours ;
- Un secteur relativement dynamique.

NOTRE RAPPORT FINANCIER

Cabinet SOLIS de NANTES

Elise LEROY Commissaire aux comptes

Les faits caractéristiques

L'agrément Centre social, accordé par la CAF, permet de prétendre au financement CAF au titre de l'Animation Globale, sur une année complète en 2023, contrairement à 2022 qui était sur 3 mois.

Le projet social a été écrit pour 2024-2027 (passage en commission CAF en mars 2024 pour validation)

Le Bonus Territoire, pour le secteur enfance, précédemment la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval percevait directement par la CAF, 0,55 € par heure réalisées en enfance.

A partir du 1^{er} janvier 2023, la CNAF a décidé que les associations percevaient directement ce bonus de territoire. Dans l'article 2 de l'avenant 2 de la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et les accueils de Loisirs sans hébergement, la collectivité indique « Les évolutions de conditions de financement de la CAF liées à l'application du Bonus de Territoire pourraient être de nature à revoir les modalités d'accompagnement de la collectivité ». Par principe de prudence, suite à cet avenant 2 et en l'absence de notification écrite de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval sur le versement de subvention de 1 € par heure enfant pour l'année 2023, il a été décidé de ne pas provisionner de subvention complémentaire à l'acompte versé par la CCCD.

Bénévolat, la réalisation des actions de l'association s'accompagne d'heures de bénévolat qui sont valorisées au titre de l'exercice 2023 à 43 689 euros.

Les locaux, la mise à disposition des locaux, ainsi que la prise en charge des frais relatifs à l'énergie (sauf au Pôle Enfance) et au ménage (pôle musical seulement) ont été valorisés à la somme de 30 341 euros.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ AU 31/12/2023

Le compte de résultat répond à la question : « Que s'est-il passé cette année ? » Il est positionné sur une année civile et récapitule les charges et les produits liés à l'année. Le compte de résultat regroupe uniquement les comptes de charges (classe 6 du plan comptable) et les comptes de produits (classe 7 du plan comptable). Il n'inclue pas le résultat des exercices/années précédent.e.s. Dans la pratique, les produits ne sont jamais égaux aux charges : Il y a toujours un écart entre les deux sommes que l'on appelle « le résultat » (excédent ou déficit).

Le but dans la lecture d'un compte de résultat annuel est de comprendre d'où vient le résultat (l'excédent ou le déficit). Cela permet de repérer les postes sensibles Le résultat (l'excédent ou le déficit) est reporté sur le bilan de l'association.

	TOTAL 2022	TOTAL 2023	ENFANCE	JEUNESSE	ADULTE FAMILLE	MUSIQUE
CHARGES						
60 - ACHATS	23 378,52	25 134,73	5 360,94	15 069,86	2 843,99	1 859,94
61 - SERVICES EXTERIEURS	44 145,12	40 735,17	7 263,88	21 622,12	8 230,53	3 618,64
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	54 928,86	45 202,87	7 041,71	18 632,14	9 863,96	9 665,06
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL.	3 709,27	6 017,18	982,51	1 802,95	1 405,22	1 826,50
64 - CHARGES DE PERSONNEL	320 549,35	351 081,32	81 608,66	99 022,38	58 751,96	111 698,32
65 - AUTRES CHARGES GESTION COURAN	3 192,95	4 850,90	1 169,02	1 576,16	1 085,91	1 019,81
66 - CHARGES FINANCIERES	3,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 045,61	673,52	159,68	431,04	38,37	44,43
68 - DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS	11 364,51	7 474,29	903,70	2 169,19	997,93	3 403,47
86 - CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	57 751,30	74 030,07	14 803,02	20 132,10	11 250,29	27 844,66
TOTAL CHARGES	520 069,47	555 200,05	119 293,12	180 457,94	94 468,16	160 980,83
PRODUITS						
70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	93 880,11	86 239,31	30 331,24	7 890,61	5 566,56	42 450,90
73 - PROD. PART. S/OPER. LG TERME	85 765,49	121 014,09	43 722,16	48 270,28	13 449,06	15 572,59
74 - SUBVENT. D'EXPLOITATION	236 746,50	238 336,00	22 591,00	108 850,00	60 198,00	46 697,00
75 - AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	6 005,52	3 274,90	782,49	1 064,17	739,67	688,57
76 - PRODUITS FINANCIERS	973,96	1 527,34	381,84	519,29	290,20	336,01
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 049,05	26 577,78	8 767,05	10 380,25	3 351,91	4 078,57
78 - REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	500,00	4 427,00	1 055,50	787,28	831,98	1 752,24
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	15 265,54	7 125,06	1 157,55	3 443,71	1 875,09	648,71
87 - PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES	57 751,30	74 030,07	14 803,02	20 132,10	11 250,29	27 844,66
TOTAL PRODUITS	497 937,47	562 551,55	123 591,85	201 337,69	97 552,76	140 069,25
RESULTAT ANNUEL	-22 132,00	7 351,50	4 298,73	20 879,75	3 084,60	-20 911,58

LE BUDGET 2023

PRODUITS = 562 551,55€

CHARGES = 555 200.05€

**RÉSULTAT NET 2023 :
+ 7 351,50€**

LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

• D'OÙ VIENNENT NOS RECETTES ?



1,32%
AUTOFINANCEMENT



5.32%



7,05%

AUTRES RESSOURCES
(remb frais de formation,
assurances, exercice
antérieurs...)

14,59%
PARTICIPATION DES
ADHÉRENTS



25,66%



28,18%



4,09%

ETAT



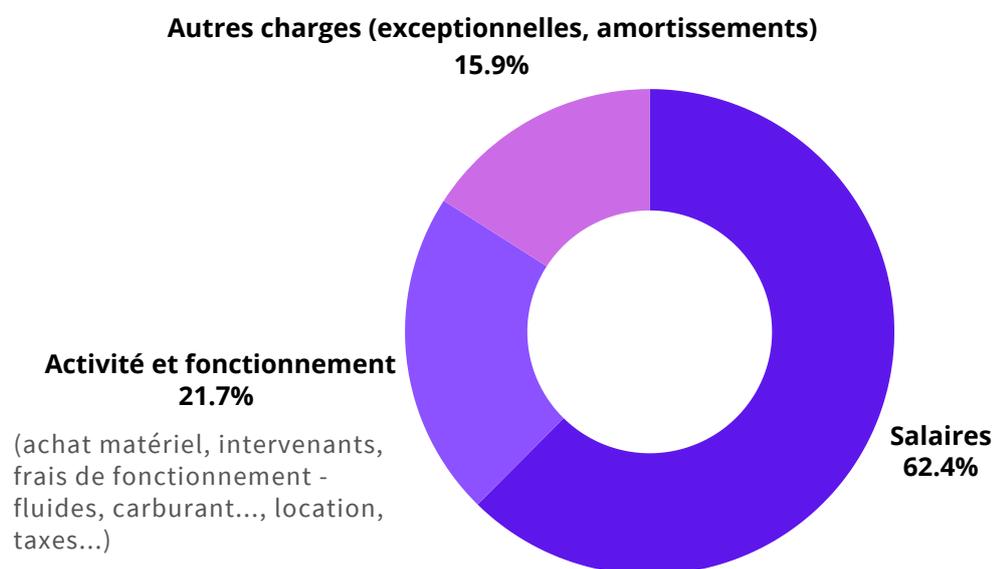
0,64%



13.15%

**BÉNÉVOLAT ET MISE À DISPO
GRATUITE DES LOCAUX**

• ET COMMENT SONT-ELLES UTILISÉES ?



Nos partenaires



La BARAKATOUS

CONTACT :

info@labarakatous.fr

02-28-50-46-39

3 route de St Vincent des Landes 44 590 DERVAL (siège)

12 rue de Redon 44 590 (bureaux)

www.labarakatous.fr